du deuxième Sommet des pays ayant en commun l'usage du français. D'importantes décisions en découleront qui, sans nul doute, renforceront ici même notre volonté d'oeuvrer ensemble pour un grand dessein.

Ce seul exemple montre à l'évidence que nous pouvons, à plus d'un titre, singulariser des relations déjà significatives et profondes.

La place du Canada dans les relations culturelles françaises s'exprime donc par l'existence et le développement progressif d'un partenariat culturel que j'aimerais souligner; un partenariat qui s'appuie tout naturellement sur la force d'échanges qui échappent d'ailleurs souvent, et c'est heureux, au canevas officiel que nous nous sommes donné avec l'accord culturel de 1965. Il s'agit plutôt de l'expression d'intérêts essentiels qui débordent du cadre de la langue, dont je parlais à l'instant, pour s'intéresser à la communication, à l'audiovisuel, notamment, à la création contemporaine, à tous les secteurs vitaux, d'un avenir construit en commun.

Notre partenariat culturel est probant, parce qu'il est souple et qu'il nous incite à nous évader de la réglementation forcée, de l'interventionnisme, pour privilégier la vitalité et l'initiative.

Notre partenariat culturel est confiant, car il se nourrit d'une continuité tranquille, construite pas à pas.

Il n'est pas de ces rapprochements construits à la hâte, de ces empressements dictés par les événements. Il ne s'agit ni des élans immodérés du coeur, ni des savants calculs de la raison, mais bien des manifestations d'une maturité rayonnante privilégiant le dialogue et la compréhension.